

# L'OFFRE DE SERVICES EN SANTÉ ET DE PRÉVENTION

## LE BILAN DE SANTÉ GRATUIT

### Qu'est-ce qu'un bilan de santé ?

Le bilan de santé est un examen médical préventif dont le contenu est **adapté à chaque personne en fonction de son âge, de son sexe, des facteurs de risques liés à son environnement social et professionnel, à ses habitudes de vie.**

C'est aussi un moment d'échanges, une écoute, et si nécessaire, un accompagnement dans la démarche d'accès aux soins et à la santé. Lors du bilan, les professionnels de santé du Centre procèdent à différents examens : prélèvement sanguin, consultation dentaire, tests visuel et auditif, contrôle de votre capacité respiratoire, analyse d'urines, mesure de votre taille, de votre poids, de votre tension artérielle, électrocardiogramme...

Au terme de ce circuit, après un examen général, un médecin commente les premières observations lors d'un entretien individuel. Cette consultation permet d'aborder,

en toute confidentialité, des sujets qui préoccupent (sommeil, mémoire, stress, mal au dos, tabac, alcool, alimentation, activité physique...)

**Au cours de cette consultation le médecin pourra, selon le cas, proposer :**

- la réalisation d'examens complémentaires de dépistage (HIV, hépatites, examens gynécologique, frottis cervico vaginal, tests mémoire) ;
- un rendez-vous avec une assistante sociale ayant pour but de favoriser l'accès aux soins des personnes en situation de précarité ;
- un rendez-vous avec un médecin tabacologue, addictologue, sexologue, une diététicienne, un psychologue ;
- un programme d'éducation thérapeutique pour les patients diabétiques de type 2.

### Qui peut en bénéficier ?

Le bilan de santé est proposé à tous les assurés sociaux et leurs ayants droit (à partir de 8 ans) **affiliés à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Haute-Garonne ou aux sections locales.**

Les assurés dépendant du RSI, de la MSA ou les militaires en activité doivent, quant à eux, s'adresser à leur caisse d'affiliation.

### Le bilan de santé : où, quand, comment ?

#### A Toulouse

Les bilans de santé se déroulent, le matin uniquement, au Centre d'Examens de Santé de la CPAM, du lundi au vendredi à partir de 8H :

- **Espace Santé**  
12 Place Saint Etienne  
31093 Toulouse Cedex 9

#### Saint-Gaudens

Les bilans de santé se déroulent le mercredi matin dans les locaux de la CPAM :

- **CPAM**  
2 Rue Emile Zola  
31807 Saint-Gaudens

#### Pour s'inscrire, il suffit :

- de remplir directement le formulaire sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) rubrique assuré/votre caisse/nos actions de prévention
- d'appeler le Centre d'Examens de Santé au **05 61 14 75 75** du lundi au vendredi de 8H à 17H
- de venir à l'Espace Santé de Toulouse du lundi au vendredi de 8H à 17H
- d'envoyer **par courrier** le formulaire de demande d'inscription à :  
Centre d'Examens de Santé,  
12 Place Saint Etienne,  
31093 Toulouse Cedex 9



## LE BILAN DE SANTÉ



### Les documents à disposition

**Pour vos publics :**

- Affiches : A la CPAM votre santé nous tient à cœur
- Carte mémo et dépliant : A la CPAM votre santé nous tient à cœur

